

Calais, le 23 janvier 2015

DES AVANCEES MAJEURES POUR LE PARC D'ATTRACTIONS A CALAIS : NOM, IDENTITE VISUELLE, PLAN D'AMENAGEMENT, SOUTIEN DE L'ETAT

Le vendredi 23 janvier 2015, Natacha Bouchart, Présidente de Calais Promotion et les membres du Fonds d'Etudes pilotant le parc d'attractions ont dévoilé l'identité visuelle du parc et les avancées marquantes du projet.

UNE IDENTITE SYMBOLISANT LES UNIVERS DU PARC

Le parc d'attractions de Calais décline l'aventure en 32 attractions réparties en 6 univers : la mer pour les tout-petits, Jules Verne (style steam-punk), héroïc-fantasy, manga, science-fiction et grands aventuriers.



Le nom HEROIC LAND illustre l'originalité et l'univers des principales thématiques retenues. Inédits dans la plupart des grands parcs européens, les thèmes héroïc-fantasy, manga, science-fiction ou steam-punk sont aujourd'hui des thèmes majeurs de la littérature, bande dessinée, du cinéma et des jeux vidéo. Ils sont particulièrement prisés des adolescents et jeunes adultes.

Le logo symbolise le caractère spectaculaire des attractions, dont l'une sera la plus haute d'Europe.

Le site internet, www.heroicland.com, désormais en ligne, présente les grandes lignes du parc et évoquera progressivement l'avancement jusqu'à son ouverture, prévue au printemps 2018.

HEROIC LAND, UN AMENAGEMENT ECORESponsable INTEGRE DANS LE TISSU URBAIN

L'aménagement général intègre la gestion de l'eau avec des bassins extérieurs en bordure de l'A16 et un cheminement de watergangs à l'intérieur du parc, qui contribueront à un aménagement paysager de qualité.

La conception de l'ensemble des installations répond à une démarche environnementale (efficacité énergétique, choix des matériaux).

L'entrée du parc et l'arrivée des visiteurs piétons venant du parking Turquerie débouche sur une agora, accessible aux riverains et ouverte sur la ville. Cette agora urbaine sera ainsi un point de convergence de 4 axes vers ou venant de :

- la ville par la rue du Beau Marais et le boulevard Saint-Exupéry par la rue de Foissey, la halte ferroviaire et le réseau de transport en commun de bus (ligne n°1),
- la desserte interne du Virval et du Pôle Santé par le boulevard des Justes,
- l'entrée du parc (guichets),
- la ZA de la Turquerie par la passerelle piétons avec les parkings du parc et l'accès au pôle logistique Calais Premier.

Autour de l'agora est prévu un ensemble de programmes connexes avec un hôtel (250 chambres au démarrage) et un ensemble d'immeubles avec commerces (bar-restaurants, boutiques, souvenirs ...) en rez-de-chaussée et locaux tertiaires en étage. Ces équipements profiteront donc également aux usagers ou visiteurs des pôles voisins santé ou logistique, ainsi qu'aux habitants dans la journée comme le soir.

HEROIC LAND, des accès adaptés aux flux nouveaux et actuels

Le projet de schéma d'accès des visiteurs du parc prend en compte la variété des modes de transport :

- en privilégiant les transports en commun (navettes venant des gares TGV et Calais Ville, utilisation de la halte ferroviaire Calais Beau-Marais sur la voie ferrée Dunkerque-Calais récemment rénovée),
- en séparant les flux de véhicules légers des autres flux desservant le territoire et notamment des poids lourds (terminaux port et Eurotunnel, parc logistique Calais Premier),
- avec des accès autoroutiers nouveaux.

Les aires de stationnement du parc sont positionnées sur la Zac de la Turquerie et les visiteurs accéderont à l'entrée du parc côté Virval par une passerelle piéton, au-dessus du barreau autoroutier A216.

Les flux véhicules venant par les autoroutes A16 et A26, comme des terminaux maritimes et ferroviaires, seront canalisés vers un nouvel échangeur sur l'A26 (au niveau de la RD 247) et un accès nouveau par l'A16 en venant par le Nord (Dunkerque-Belgique-Lille). L'accès aux parkings se fera par la rue de Judée à agrandir.

Aucun flux visiteur ne transitera donc par la zone du Virval, de manière à ne pas gêner l'accès au Pôle Santé et surcharger un accès déjà très fréquenté (route de Saint-Omer et échangeur 46 sur l'A16). Les seuls flux induits par le parc se limiteront aux besoins de service nécessaires au bon fonctionnement du parc (approvisionnement, maintenance, sécurité).

Ce schéma d'aménagement va être finalisé avec l'ensemble des partenaires concernés en liaison étroite avec les services de l'Etat, pour une programmation financière et calendaire.

Une seconde phase d'études lancée avec le soutien de l'Etat

Les premières études ont été initiées dans le cadre d'un Fonds porté par Calais Promotion associant les collectivités locales et des entreprises privées. La phase 1 a permis d'aboutir aux grandes lignes du projet de parc (avant-projet sommaire).

Ce partenariat a été conforté, pour la seconde phase, par le soutien de l'Etat. Une subvention du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) à hauteur de 220K€ a été accordée au projet. Précieux par son montant, ce soutien reflète aussi l'adhésion de l'Etat à la pertinence du projet et son importance pour le développement de Calais, la Côte d'Opale et la Région.

Parallèlement, Ville et Agglomération ont renforcé leur participation financière à hauteur de 200 K€ chacune. GDF-SUEZ et NGE apporteront lors de la phase 3 à venir une contribution nouvelle.

La seconde phase d'études est en cours. Outre les enjeux d'aménagement et de desserte, elle va permettre de passer d'un avant-projet sommaire à un avant-projet détaillé :

- études de sol et faune-flore,
- design détaillé de chaque partie composante du parc, des constructions nécessaires autour de chaque attraction, des infrastructures et des dessertes internes.

Programmée jusqu'en mai 2015, elle permettra de visualiser l'ensemble du parc avec une maquette 3D.

Cette seconde phase sera suivie immédiatement d'une troisième étape d'études, relative aux coûts détaillés de construction pour parvenir au dépôt du permis de construire.

2015, une année dense pour HEROIC LAND

L'année 2015 s'avère une année charnière pour l'avancée du parc :

- février : présentation de la déclaration de projet en conseil municipal,
- deux phases d'études consécutives,
- finalisation du schéma d'aménagement des accès avec l'ensemble des partenaires,
- constitution d'un tour de table financier (investisseurs) et choix du mode d'exploitation,
- fin 2015 dépôt du permis d'aménager.

A propos de Calais Promotion

Calais Promotion est l'agence de développement économique de Calais et sa région. Point d'entrée et de référence des projets d'implantation économique, elle compte parmi ses principales missions la prospection d'investissements extérieurs, l'accompagnement et la facilitation de projets d'implantation d'entreprises sur le territoire. Regroupant à la fois des élus et des acteurs économiques, l'agence est soutenue par la ville de Calais, la Communauté d'Agglomération Cap Calaisis, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Côte d'Opale et par un réseau d'entreprises adhérentes.

A propos du Fonds d'Etudes

Porté par l'agence de développement, le Fonds d'Etudes est composé de 5 membres : Ville de Calais, Agglomération Cap Calaisis Terre d'Opale, GDF-SUEZ, NGE, Calais Promotion. Il porte les études préalables à la construction d'un parc d'attractions. Basé sur les flux touristiques passant par Calais, le projet vise à la réalisation d'un parc de grande ampleur, à vocation européenne, dont l'ambition est d'attirer 1,5 million de visiteurs. Pour la première phase, un budget de 500 K€ a été mobilisé réparti entre les 5 membres. Les études seront rétrocédées le moment venu aux futurs investisseurs.



A propos du FNADT

Soutien financier du Fonds d'Etudes, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire constitue un des éléments de la politique d'aménagement du territoire de l'Etat. Il soutient des projets en faveur de l'emploi, de l'attractivité des territoires, et innovants dans le domaine de l'aménagement et du développement durable.



Opération soutenue par l'État

FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

Contacts :

Calais Promotion : Natacha Belkisse 06 40 23 57 42
nbelkisse@calaispromotion.fr

Heroic Land : Jean-François Thibous 03 21 34 66 83
contact@heroicland.com